

BRUIT

APPEL A PROJETS - INFORMATIONS

Le comité de Visarte.Genève lance un appel à projets pour une grande exposition dont le titre sera : BRUIT.

Dates : **exposition du 27 février au 22 mars 2015**. Vernissage le jeudi 26 février dès 18 heures. Montage les mercredi 19, jeudi 20 et mercredi 25 février.

Lieu : **la Villa Dutoit (Petit-Saconnex - Genève)**

Les bruits ont souvent de jolis noms, parfois proches de l'onomatopée : les grands s'appellent tapage, vacarme, tumulte ou tintamarre et les petits cliquetis, gargouillis, bourdonnement ou bruissement. Mais cette élégance est trompeuse : considéré de manière générale, le bruit fait l'objet d'un jugement négatif, d'une dévalorisation. Il est assimilé à une nuisance sonore ; il est pollution, saleté, présence parasite. Dans un monde idéal, fait d'ordre, de pureté et d'harmonie, il y aurait du silence et du son, pas de bruit.

Peut-on tenter une réhabilitation culturelle du bruit? Dès le XX^e siècle, certains musiciens s'y sont employés, comblant tout fossé entre bruit et son. Les philosophes pourraient, eux, essayer de rapprocher deux concepts : le bruit et le réel. Du bruit comme du réel nous nous méfions, nous avons peur, nous avons tendance à nous extraire. Contre leur anarchie et leur puissance nous luttons, tout en sachant bien que nous ne leur échapperons pas. Et souvent, nous aimons ce combat. Le réel est le socle de la condition humaine et le bruit n'est peut-être rien d'autre que l'expression sonore du réel.

Qu'en pensent les artistes?

- Sont invités à concourir : les artistes de Visarte.Genève, des autres groupes romands de Visarte, des autres associations de la fédération act-art.
- L'exposition accueillera environ quinze travaux, davantage si le rapport entre place disponible et contenu des projets le permet.
- Toutes les techniques sont acceptées.
- Les artistes plasticiens peuvent faire des propositions en duo avec des musiciens et des créateurs de sons. Il va de soi que nous ne pourrons accepter qu'un nombre limité d'installations sonores ; celles-ci seront distribuées de façon harmonieuse dans l'espace d'exposition.
- Les propositions de travaux non sonores sont non seulement possibles, mais encouragées.
- Les projets candidats seront présentés sous la forme d'un **dossier A4** comprenant un **petit texte** de présentation (explicitant notamment le rapport avec le titre : BRUIT), des **images** du travail proposé (s'il existe déjà) ou des esquisses, une **fiche technique** (format, dispositif sonore, etc.), et un bref **CV**. Plus une enveloppe timbrée avec l'adresse de l'artiste pour le retour du dossier.

- Chaque personne intéressée à soumettre sa candidature est invitée à visiter préalablement la Villa Dutoit (lors d'une exposition en cours) pour évaluer les possibilités du lieu.

- Le délai pour l'envoi des dossiers est fixé au **7 novembre 2014** (le cachet postal faisant foi) à :

Visarte.Genève
Héloïse Schibler
15, chemin de Roches
1208 Genève

- Pour mettre tous les artistes sur un pied d'égalité, les dossiers de candidature seront examinés par un jury composé de spécialistes extérieurs à Visarte et à act-art. Demande sera faite à ce jury de sélectionner des travaux ayant entre eux un certain degré de cohérence. Avant la séance de délibération du jury, un membre du comité de Visarte.Genève présentera les conditions du concours. Le nom des jurés sera communiqué sur demande après la séance. Les décisions de ce jury ne seront accompagnées d'aucun commentaire et seront sans appel. Elles seront communiquées aux candidats avant le 20 novembre 2014.

- La Villa Dutoit retiendra 30% sur les ventes.

- Pendant les week-ends de l'exposition, le gardiennage de la Villa sera assuré par les artistes ; ils devront donc se répartir cette charge.

- Pour tout renseignement : heloise.schibler@visarte-geneve.ch
078.753.10.67

N'hésitez pas à soumettre votre projet!

Bien cordialement à toutes et tous.

Le Comité de Visarte.Genève